

# Compte-rendu de réunion de quartier

Mairie de La Trinité-sur-Mer

Place Yvonne Sarcey, 56470 La Trinité-sur-Mer

[www.latrinitesurmer.fr](http://www.latrinitesurmer.fr)

*Vie communale*

## Le bourg

**Mardi 13 juin 2017 – 20h30 – Salle du Conseil**

26 présents

Présentation au public par le maire de Frédéric Marquet, notre nouveau DST (Directeur des Services Techniques) et tour de table pour présenter les élus présents.

### **Les ordures des quais débordent :**

La CPM en assure la gestion avec Veolia (sous contrat AQTA). L'information sera transmise à la CPM et AQTA.

### **Les toilettes de la Halle à poissons :**

Un programme de rénovation de toutes les toilettes de la commune est inscrit au Contrat d'Attractivité.

### **Les travaux du port :**

Le maire expose les projets prévus par la CPM et la commune sur les travaux du port, comprenant la rénovation complète de la Halle à Poissons et de la Capitainerie. Concertation à prévoir.

### **Milles Musicaux :**

Les enfants des écoles, en fonction des programmes, sont associés à la préparation des concerts (Les Mini Milles).

### **Stationnement place de l'église :**

Les deux places handicapées vont être remises en service. Si vous observez du stationnement irrégulier, n'hésitez pas à prendre des photos et à les faire passer à la mairie.

### **Entretien des espaces verts :**

On s'oriente vers une contrainte d'entretien des espaces verts des propriétés riveraines donnant sur le domaine public.

### **Piquets pour bloquer le stationnement sur les trottoirs :**

Il n'y en aura plus l'année prochaine, sauf exception, en contre-partie, le stationnement irrégulier sera plus sévèrement sanctionné. A noter que le nombre de ganivelles manipulées par les services techniques de la mairie est passé de 1200 à 600 par an.

### **La rue des Frères Kermorvant :**

La reprise de cette rue stratégique de la commune est inscrite au Contrat d'Attractivité. Il faut d'abord vérifier la qualité des réseaux déjà enterrés pour envisager ensuite l'enfouissement des réseaux électriques aériens. Il faudra aussi imaginer une conception nouvelle de cette voie :

- La gestion de la circulation
- Les liaisons douces (vélos piétons)
- Le stationnement
- Les accès des riverains

### **Le projet de salle multifonctions de la Vigie :**

Elle est destinée à l'utilisation des activités culturelles, des écoles, des associations, réceptifs de manifestations diverses non privées, réunions pour les entreprises. Elle sera fermée le soir à 23h et mutualisée avec la commune de Saint-Philibert. Elle intégrera les activités de la bibliothèque actuelle (celle de l'Office de Tourisme) et une salle de réunion pour les jeunes et les associations. Elle comprendra 300 places assises avec gradins rétractables, une scène au sol, et une cuisine de réchauffage, 90 places de parking sont également prévues. Un accès piéton sera créé pour accéder en sécurité à la salle. Un parc multisports sera créé à la place des logis des gendarmes.

### **Salle Saint-Joseph (propriété du Diocèse) :**

Un diagnostic mandaté par le Diocèse sur la structure est en cours pour en déterminer la solidité et les éventuels travaux nécessaires.

### **Rénovation de la salle du Voulien :**

La salle du Voulien sera rénovée (plafond, sols et murs) du 26 juin au 24 juillet.

### **Agence postale communale :**

La nouvelle Agence Postale à la mairie sera livrée au public fin décembre 2017. Elle sera gérée par un agent communal. Les horaires d'ouverture pourront être étendus à la demande du public. 95 % des services actuels de la Poste seront conservés et l'Agence comprendra en plus une borne interactive d'informations sur tous les services publics disponibles.

### **Distributeur automatique de billets :**

Suite à la disparition programmée du DAB de La Poste, la commune étudie avec une banque une solution alternative pour desservir le secteur du Voulien.

### **Maison de Santé :**

Le Maire et M. Meyer exposent le contenu du projet de Maison de Santé construit avec les vingt professionnels de santé qui s'y installeront à partir de début 2019. Le coût total (achat + rénovation) est évalué à ce jour à 1,2 M € pour 500 m<sup>2</sup> de planchers. On peut parler de coût particulièrement raisonnable.

**Prochaine réunion de quartier le mardi 27 juin à 20h30 à la mairie (secteur Kérisper, le Latz, Kervilor).**